

—Ce sera toujours une lueur d'espérance à donner à sa pauvre femme, dit Valentin ; mais je cherche vainement à m'expliquer le motif de ce changement de mon cousin, de ce voyage et du mystère dont il s'entourait. Avait-il l'air d'être dans une bonne position de fortune ?

—Il faisait des préparatifs qui devaient lui coûter beaucoup d'argent et payait tout au comptant.

—C'est inexplicable. Enfin, je vais toujours transmettre ces détails à ma cousine.

—Si vous avez besoin d'autres renseignements, je pourrai écrire à mon beau-frère. Il a quitté le Cap et habite maintenant près de Brighton.

—Vous me rendriez un grand service.

—J'écrirai demain.

—Merci.

—Je vous demanderai la permission de revenir à mon homme, moi aussi. Il faut tâcher de savoir ce que doit ce Parézot, afin que je puisse le faire mettre en liberté... Il m'a semblé que vous connaissiez deux ou trois personnes ici. Peut-être pourront-elles vous donner quelques renseignements.

—Je vais m'en occuper dès ce soir. Seulement je vous avoue que l'idée d'un duel entre vous et ce Parézot me chagrine réellement. C'est un de ces spadassins que tout le monde méprise et qui ne sont pourtant pas assez déchus pour qu'on ait le droit de refuser de se battre avec eux.

Bah ! dit sir Richard, j'ai fait face à des lions sans trembler. Il faut espérer que devant cet homme je saurai soutenir aussi l'honneur de la vieille Angleterre. A propos, est-ce la première fois que vous venez à Clichy ?

—Ma foi, oui.

—A'ors, vous ne pouvez encore être au courant des ressources de l'endroit. Voulez-vous me faire l'honneur de partager aujourd'hui mon dîner ?

—Mais il me semble que vous n'êtes pas beaucoup plus ancien que moi dans ce lieu de plaisir.

—Je vous demande pardon, j'ai vingt-quatre heures d'avance sur vous.

—Allons, j'accepte. Tenez, décidément, je vous soupçonne de ne pas être Anglais.

—Pourquoi cela ?

—Vous avez une gaieté, une absence de roideur, de *kant*, comme on dit à Londres... car enfin je ne vous ai même pas été présenté.

—Cela ne fait rien, du moment où nous ne sommes pas compatriotes.

—Raison de plus.

—Mais non. Les Français se font une fausse idée de la froideur britannique. En Angleterre, il est d'usage qu'on n'aborde pas quelqu'un sans lui avoir été présenté. Dans les habitudes de la vie anglaise, si quelqu'un vous parle sans avoir rempli cette formalité, vous êtes en droit de supposer que c'est un homme sans éducation, de même qu'en France vous auriez mauvaise opinion d'un Français qui rencontrerait une femme de sa société sans porter la main à son chapeau. Quand il s'agit d'un étranger, au contraire, nous ne pouvons exiger qu'il soit au courant de nos usages. L'omission d'une formalité ne donne lieu, par conséquent, ni à la même conclusion, ni au même accueil. Maintenant, je conviens que mes compatriotes sont très froids au premier abord ; mais, comme l'entrée de leur maison a plus d'importance et donne plus de priviléges que chez vous, il est tout naturel qu'ils réfléchissent à deux fois avant de l'accorder.

—Alors, dit Valentin en riant, je dois vous être plus reconnaissant de votre invitation que si elle me venait d'un Français.

—Vous me mettez dans une situation difficile,

répondit sir Richard sur le même ton de gaieté. Me voilà entre mon amour-propre national et ma politesse, ou, pour mieux dire, la sympathie que vous m'inspirez. Dinons d'abord, nous discuterons ensuite cette leçon à loisir.

Le soir, avant d'entrer dans la cellule qui lui était assignnée, Valentin essaya d'obtenir quelques renseignements sur M. Théodore Parézot. Tout ce qu'il put apprendre, c'est que cet individu, que tout le monde redoutait, était à Clichy depuis huit jours seulement, et que sa dette ne devait pas monter très-haut.

—Je crois qu'il ne s'agit que de huit ou neuf cents francs, dit l'un des détenus ; mais demain je le saurai d'une façon certaine.

Le lendemain, Valentin et sir Richard retournèrent aux informations. Voyant que M. Parézot ne paraissait pas à son heure habituelle, Valentin se décida à le faire demander, pour lui porter avec un ami le cartel de sir Richard.

A la grande surprise des deux jeunes gens, et à la fureur plus grande encore de sir Richard, ils apprirent que M. Parézot venait de quitter la prison. Un inconnu l'avait fait demander de grand matin au parloir. Après une assez longue conversation, le visiteur était parti, probablement pour aller chez le créancier de Parézot. Une heure plus tard il était revenu avec un autre individu. On avait payé les neuf cents francs dus par Parézot et rempli toutes les formalités nécessaires pour son élargissement. Puis le créancier ou son représentant était parti d'un côté, tandis que Parézot montait en voiture avec le premier individu qui était venu lui parler.

Il y avait dans cette libération singulière et dans la précipitation qu'on avait mise à hâter l'accomplissement de toutes les formalités, quelque chose qui piquait la curiosité des autres détenus. Quant au visiteur, que deux personnes avaient vu, c'était un homme de cinquante ans, d'une mauvaise figure, et ayant tout l'air d'un usurier de bas étage.

Une fois le premier moment de colère passé, sir Richard envisagea le départ de son adversaire comme une difficulté de moins pour une rencontre. Il prit aussitôt ses mesures afin de sortir lui-même de Clichy, mais, vu l'heure avancée, il lui fut impossible d'obtenir pour le jour même l'accomplissement de toutes les formalités. Il avait grande envie de faire délivrer Mazeran, mais Valentin s'y refusa. En tout autre circonstance, il aurait probablement consenti, car ce n'eût été après tout qu'une avance de quelques jours, mais il ne pouvait se décider à accepter un tel service de la part d'un individu qui était déjà son obligé, et auquel il aurait à servir prochainement de témoin.

Tandis qu'il discutait là-dessus avec sir Richard, on lui remit une lettre. En reconnaissant l'écriture de sa cousine Juliette, il tressaillit et s'empressa de faire sauter le cachet.

“Tes affaires avec ton maudit tailleur sont arrangées, lui écrivait la charmante femme. Il paraît que, comme tu le supposais, il avait cédé sa créance à un homme d'affaires. M. Vallant, mon avocat, a bien voulu se charger de te trouver de l'argent en échange d'une délégation sur l'héritage de notre cousin.

“Il s'occupe en ce moment de te faire mettre en liberté ; j'ai eu grande envie de profiter de cette occasion pour te faire de la morale ; mais, tout bien considéré, je garde mes sermons pour le moment où tu ne seras plus prisonnier. Viens les recevoir promptement, car plus tu tarderas, plus tu auras de remontrances à subir, à cause des intérêts... et de l'intérêt que te portent tes amis... Ajoute à côté de moi cet indiscret M.